



Chanteix

Décembre 2023

Commune Info



Photo Marc Allenbach

LES ALLUMÉS DE CHANTEIX

03

LE MOT DU
MAIRE

04

L'ÉQUIPE
MUNICIPALE

05

TRAVAUX

07

FINANCES
ET BUDGET

08

CHANTIERS
PARTICIPATIFS

09

VIE
MUNICIPALE

15

VIE LOCALE

18

CÉRÉMONIES

20

LES ALLUMÉS
DE CHANTEIX

23

FÊTES ET
ANIMATIONS

26

VIE SCOLAIRE

27

EXPRESSION
DES
ASSOCIATIONS

35

ÉTAT CIVIL

36

BIEN VIVRE
ENSEMBLE

38

ACTEURS
ÉCONOMIQUES

Rédaction/conception* :

Carla AFONSO DA CRUZ, Christophe BOURDET, Chrystèle GAMBARINI, Adeline GOUNET, Marcel GUINDRE, Evelyne LAVENU, Jean MOUZAT, Françoise SERRE, Catherine VIDAL et les associations

Remerciements aux associations

Crédit photos* : Carla AFONSO DA CRUZ, Marc ALLENBACH, Adeline GOUNET, Catherine VIDAL, les associations

*par ordre alphabétique





Madame, Monsieur,

D'où vient cette intuition de supériorité absolue ou de pensée unique qui anime certains êtres humains ? Si nous n'y prenons garde, de tels agissements conduiront l'humanité vers des bas-fonds mortifères.

En cette période de l'année où chacun aspire légitimement à un moment de répit en famille, comment ne pas faire allusion à cette violence qui nous entoure ?

Je ne suis pas d'un naturel pessimiste, encore moins un provocateur ou celui qui pointerait du doigt les différences mais seulement un citoyen lambda qui subit de plein fouet, comme chacun d'entre nous, la violence, l'injustice, l'intolérance et l'indifférence ou les excès de toutes formes.

Souvent, il m'arrive d'inviter chacun à prendre conscience de la chance qu'est la nôtre de vivre en notre belle démocratie. La République Française mérite amplement que l'on défende bec et ongles ces valeurs qu'elle porte en son sein et qui ont force d'exemple.

Un jeune homme assassiné dans un bal, des femmes agressées et violées, des vieux dépouillés dans la rue, d'autres tabassés au seul critère de leur couleur de peau, des fanatismes religieux ou politiques exacerbés !!! Hélas, tout cela se passe à notre porte, il est temps d'y mettre un coup d'arrêt.

Redonner du sens à la vie n'est pas sombrer dans un régime autoritaire qu'on a trop souvent vu cautionner des atrocités mais reprendre les fondamentaux de notre éducation, redonner du sens aux valeurs de respect, de justice sociale et d'équité où le mérite reconnu et l'implication du citoyen permettront de bâtir le socle de vie de notre jeunesse.

Il fait bon vivre à Chanteix. Notre commune est animée par bon nombre d'associations qui, chacune dans son domaine, apporte une multitude d'activités où chacun peut trouver son bonheur. Saluons tous ces bénévoles qui œuvrent efficacement à mettre en avant notre commune. Il me plaît de rappeler que les services municipaux se tiennent toujours à disposition de quiconque les sollicite pour l'intérêt général.

Depuis une dizaine d'années, Chanteix adhère au « Pays d'Art et d'Histoire » riche d'une cinquantaine de communes qui, peu ou prou ont une partie de leur histoire commune. Cette structure soutenue par le Ministère de la culture porte diverses animations unanimement reconnues. L'une d'entre elles, « Les Allumés », aura lieu cette année dans notre bourg les 26 et 27 janvier. Le fil conducteur de cette manifestation est la mise en valeur de notre patrimoine au travers de la lumière ; nous avons de très belles choses à faire découvrir. Les deux précédentes éditions à Juillac et Ussac ont été un succès, nous devons relever le défi de réussir deux très belles soirées. L'école, le centre de loisirs, diverses associations mais aussi beaucoup de chanteixois et « d'ailleurs » sont impliqués dans la préparation de ce moment. Je vous invite à vous joindre à eux, vous aurez la chance d'y rencontrer des personnes charmantes dont la seule ambition est de rendre les gens heureux et de faire briller les yeux des enfants.

En cette fin d'année, nous avons inauguré l'achèvement des travaux centre de loisirs, école et cantine. Cette lourde intervention de rénovation thermique de l'ensemble du bâtiment a été portée dans le cadre du « plan de relance » initié et financé par l'état et accompagné par le département. Le confort d'utilisation sera suivi d'économies d'énergie assez substantielles.

Pour 2024, les élus ont fait avancer le projet d'investissement prévu de longue date mais toujours en attente de financements de nos partenaires état, région, département et agglo. Vous serez tenus informés de l'évolution de ce programme nécessaire.

Ensemble, avançons d'un pas ferme et assuré vers l'année nouvelle qui se profile !
Bonne et heureuse année à vous tous.

Jean MOUZAT

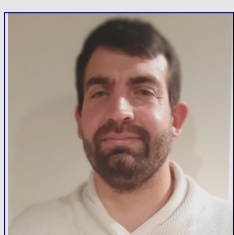
L'équipe municipale



J. MOUZAT, *Maire*



F. SERRE,
1^{ère} Adjointe



C. BOURDET,
2^{ème} Adjoint



M. GUINDRE
3^{ème} Adjoint



C. VIDAL,
4^{ème} Adjoint



I. BAUDRY



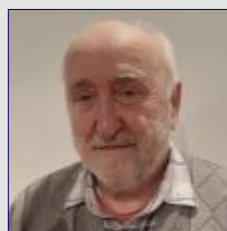
E. LIVET



T. LANNES



J. BARATAUD



J.-M. SIMONEAU



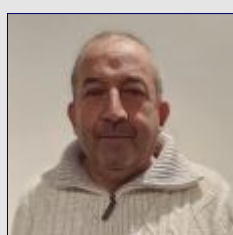
V. BOUCHAREL



E. LAVENU



C. AFONSO DA CRUZ



J.-P. VERGNE



J.-F. POUMIER

Affaires scolaires, sociales et centre de loisirs

V. BOUCHAREL, Vice-Présidente
C. AFONSO DA CRUZ, J.-F. POUMIER,
F. SERRE

Fêtes et cérémonies

I. BAUDRY, Vice-Présidente
C. AFONSO DA CRUZ, C. BOURDET
J.-M. SIMONEAU, J.-P. VERGNE

Information et communication

C. AFONSO DA CRUZ, Vice-Présidente
E. LAVENU, F. SERRE, C. VIDAL

Affaires sportives, culturelles, associatives et touristiques

C. VIDAL, Vice-Présidente
C. AFONSO DA CRUZ, J. BARATAUD,
I. BAUDRY, T. LANNES

Finances

F. SERRE, Vice-Présidente
I. BAUDRY, E. LIVET,
J.-F. POUMIER

Voirie et travaux

M. GUINDRE, Vice-Président
C. BOURDET, T. LANNES,
E. LIVET, J.-M. SIMONEAU

Agriculture, aménagement rural du territoire et sauvegarde du patrimoine

J. BARATAUD, Vice-Président
V. BOUCHAREL, C. BOURDET, E. LIVET
J.-P. VERGNE, C. VIDAL

Fleurissement et embellissement de la commune

T. LANNES, Vice-Président
I. BAUDRY, V. BOUCHAREL,
F. SERRE, C. VIDAL

Commission créée en cours de mandat

Plan Local d'Urbanisme

**J. BARATAUD, V. BOUCHAREL,
C. BOURDET, E. LIVET,
J.-P. VERGNE, C. VIDAL**

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

Comité syndical SIAP du Maumont	J.-P. VERGNE/J. BARATAUD	J.-F. POUMIER/J.-M. SIMONEAU
Syndicat intercommunal d'électrification du Canton de Seilhac	J.-M. SIMONEAU/J.-F. POUMIER	M. GUINDRE/J.-P. VERGNE
Instance de coordination et de l'autonomie de Seilhac	Valérie BOUCHAREL	Evelyne LAVENU
Comité de jumelage de Seilhac	Isabelle BAUDRY	Carla AFONSO DA CRUZ
Association des Communes Jumelées de Nouvelle Aquitaine	Isabelle BAUDRY	Carla AFONSO DA CRUZ
Pays d'Art et d'Histoire	Françoise SERRE	Evelyne LAVENU
Correspondant défense	Thierry LANNES	Jean-Marc SIMONEAU
Mission locale	Jean-François POUMIER	Valérie BOUCHAREL
Corrèze habitat	Eric LIVET	Catherine VIDAL



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023

- Fin de la **rénovation énergétique du bâtiment école et de la cantine.**

Coût total des travaux (hors MO, AMO) : 386 263,73 € TTC soit 313 428,11 € HT

Subvention Etat : DSIL : 39 900 € et

DETR : 71 820 €



Subvention Département : 54 000 €

Subvention Tulle Agglo : 20 000 €

L'i-



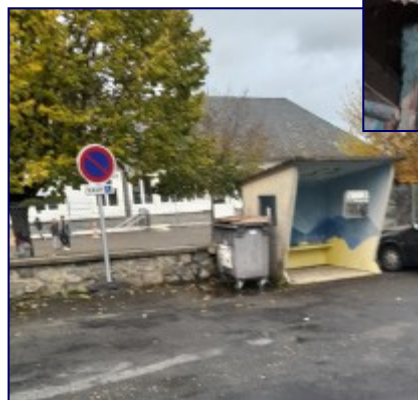
nauguration a eu lieu le samedi 2 décembre.



- **Traitement de la charpente du gîte Jean CAROU contre les capricornes**, par l'entreprise SAPA pour un



- **Sécurisation routière des abords de l'école** avec la mise en place de signalisation. Suite à la mise en place de cette signalisation, il est deman-



- **Changement de prestataire pour le fauchage de la voirie communale** par Fabien CERON de Saint-Clément pour un montant annuel de 3875 € HT soit 4650,00 € TTC.
- **L'entretien du cimetière a été attribué à une association de réinsertion**, PROXI SERVICE d'Uzerche pour 2520,00 € TTC.

TRAVAUX EN COURS

- Suite des **travaux de rénovation du deuxième appartement de l'ancienne Poste** (3 chambres). Rénovation assu-

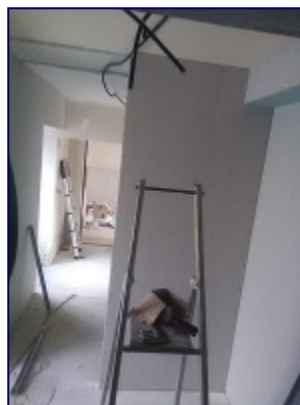
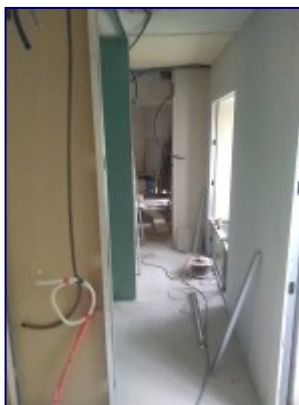
- **Réhabilitation de la Maison Poumier et rénovation de la Boîte en Zinc.**

Un concours d'architectes a été lancé en début d'année.

Le Cabinet Cosset Architectes Associés a été retenu.

Une réunion publique de présentation du projet sera organisée durant le premier semestre 2024 avec le Cabinet d'architectes.

- La création d'un **City Stade** était prévue mais le dossier de subvention n'a pas été retenu. Une nouvelle demande sera déposée en 2024.
- **Changement des volets de la Mairie** par l'entreprise Idéal Pose de Chanteix.
- **Extension de l'éclairage public** sur le nouveau parking accès bâtiment École.
- **Engazonnement de quelques allées du cimetière** pour en faciliter l'entretien. Ces travaux sont





PROJETS TRAVAUX 2024

- Réflexion en cours pour la **réalisation d'une plate-forme de déchets d'apport volontaire** dans le bourg avec Tulle'Agglo.
- **Suite des travaux du deuxième appartement du bâtiment Poste** (trois chambres). Ces travaux seront réalisés en régie.
- Travaux de voirie :
 - **Renforcement de la bande de roulement** par un enduit bicouche sur une partie de la route de l'Étang du four ;
 - **Réalisation de « point-à-temps »** dans l'Impasse des Sources et sur la Route du Martoulet.
Le « point-à-temps » est une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dé-

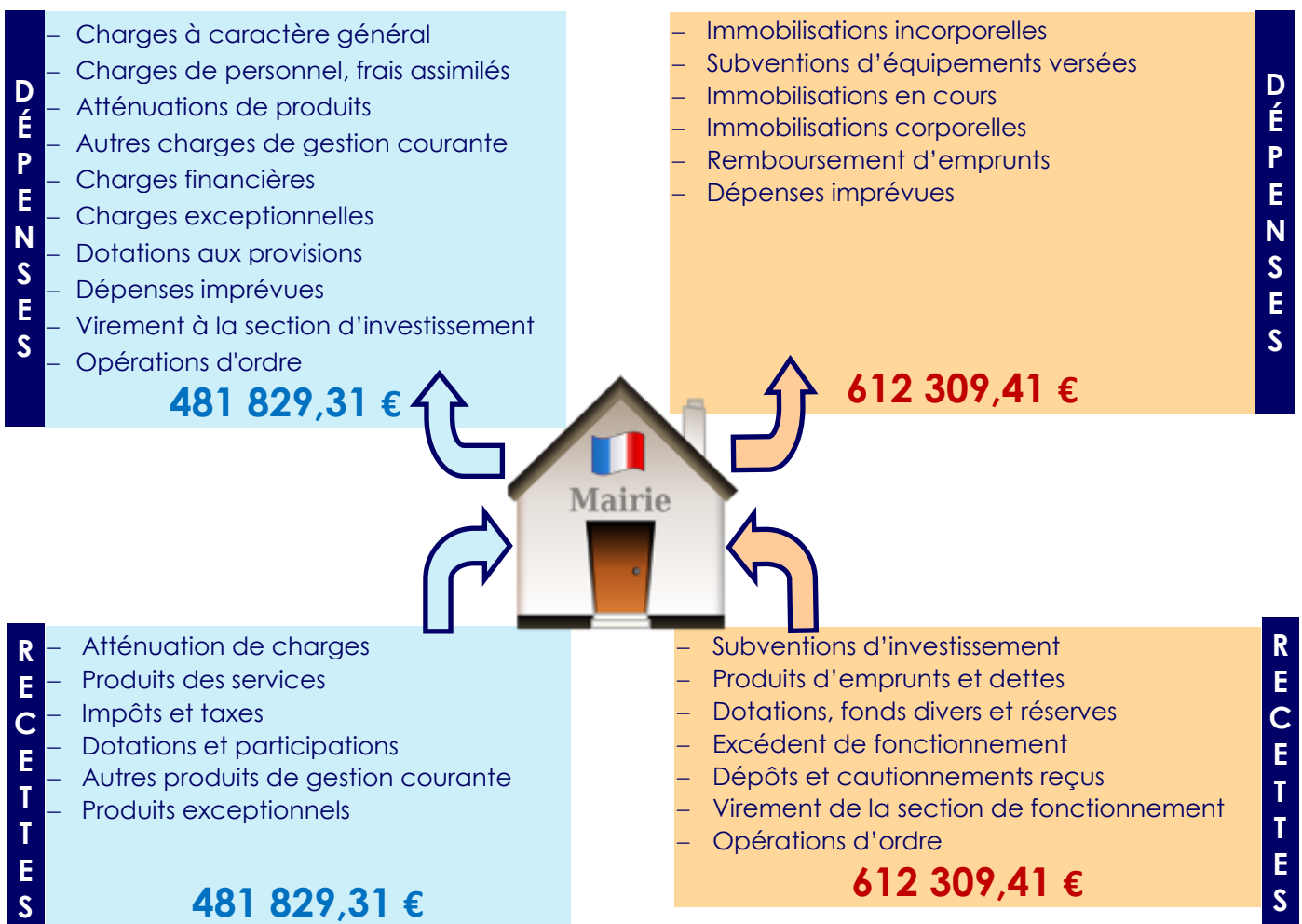


Finances et Budget

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2023 : 1 094 138,72 €

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT



Chantiers participatifs...

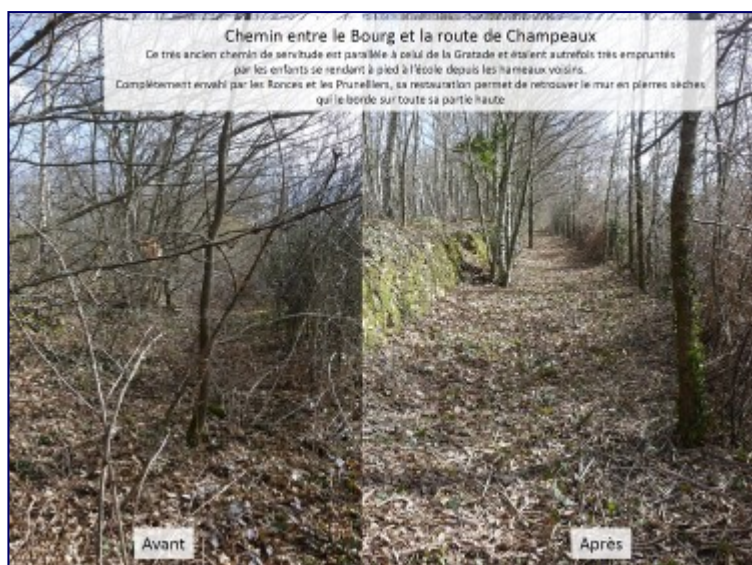
Chantier
participatif
pour l'entretien des chemins ruraux



Depuis plusieurs années, un certain nombre de chantiers participatifs ont été organisés à l'initiative de la municipalité afin de créer des moments d'échanges conviviaux tout en permettant de restaurer et entretenir le patrimoine naturel de notre commune.



Une partie de l'équipe au boulot avant une pause casse-croûte bien méritée.
Merci à tous les participants !



PROCHAINS RENDEZ-VOUS :
4 et 18 février 2024

MAIRIE DE CHANTEIX

Le Bourg

19330 Chanteix

Tél : 05 55 29 30 24

mairiedechanteix@wanadoo.fr



Mairie ouverte au public :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h
- les après-midis sur RDV de 14h à 17h
- et un samedi matin sur deux de 9h à 12h

Permanences du Maire

Le Maire vous reçoit

le mardi matin de 10h à 12h et le

vendredi matin de 10h à 12h en Mairie



L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est un dispositif lancé par Tulle Agglo, d'aides et d'accompagnement des propriétaires pour rénover et améliorer

leur habitat.

Vous pouvez bénéficier d'aides financières cumulables et d'un accompagnement gratuit pour :

- le montage des dossiers
- des conseils
- de l'ingénierie



Équipe France Services
Maison France Services
4 avenue Jean Vinatier
19700 Seilhac
05 55 27 05 70

Deux espaces France Services sont à votre disposition, à Perpezac-le-Noir et à Seilhac.

Des agents formés vous accompagnent dans vos démarches administratives en ligne en matière de santé, emploi, retraite, impôts, permis de conduire, carte grise.

La prise de rendez-vous est conseillée.

La maison France Services de Seilhac a été do-

NUMÉROS UTILES :

École : 05 55 29 40 91

Centre de loisirs : 05 55 29 44 65

La Boîte en Zinc : 05 55 29 01 99

Données INSEE

Population légale au 01/01/2020 en vigueur à compter du 01/01/2023 :



Population municipale : 629

(Population ayant sa résidence habituelle sur Chanteix)

Population comptée à part : 13

(Personnes étudiant ou ayant une résidence familiale ou secondaire sur la commune)

Population totale : 642

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques

MOBILISATION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS

**TOUS MOBILISÉS
CONTRE LES
VIOLENCES FAITES
AUX FEMMES**



#NeRienLaisserPasser



> Plateforme de signalement
en ligne 24h/24, 7j/7

✓ <https://www.service-public.fr/cmi>

✓ stop-violences-femmes.gouv.fr

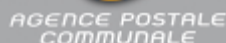
(efface trace de passage)



**PRÉFET
DE LA CORRÈZE**
Liberté
Égalité
Fraternité



**Un défibrillateur
est installé
près de la
Boîte en Zinc**



ici vous pouvez

- **Acheter**
 - des timbres
 - des enveloppes Pli-à-Plioter
 - des emballages pour vos colis
 - des services de réexpédition ou de garde de courriers
- **Déposer**
 - vos lettres et colis*
- **Retirer**
 - vos lettres recommandées
 - vos colis*
- **Effectuer**
 - des opérations financières de dépannage†
 - des achats express
 - transmettre des vos lettres et colis
 - demander l'emballage ou le service de réexpédition

Vous avez des questions concernant la
garantie des produits et services de La Poste ?
Nous sommes à votre disposition
pour vous renseigner.



LE RELAIS
nous avons raison de croire en l'Homme

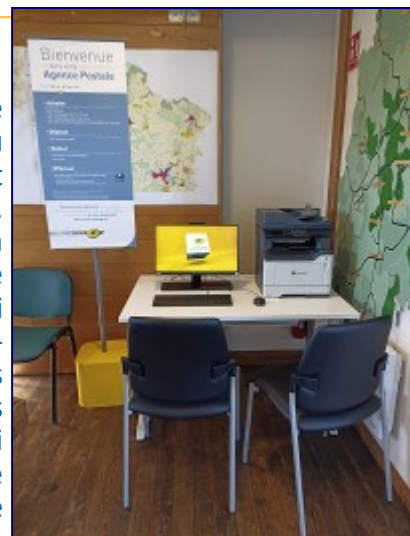
Un conteneur à vêtements est installé devant la Mairie.

Nouveau



Vous pouvez également accéder à toutes les démarches en ligne, télécharger les documents et formulaires d'état civil, d'urbanisme... contacter la

Par ailleurs, toujours à la charge de La Poste, il sera mené une opération de sécurisation sur le bâtiment Mairie que l'on peut évaluer à dix mille euros. Merci à La Poste et au Chef de projet, Monsieur Deveix, pour tous ces aménagements qui apporteront, nous en sommes certains, un confort d'utilisation nouveau.



Dès ce vendredi 1er Décembre de 10h à 12h !

Produits
locaux et de
saisons !



Association Intégr'A dom 4 avenue Pierre et Marie Curie 19360 Malemort

06.52.00.48.43

www.integradom.fr



PERSONNEL COMMUNAL :



Adeline GOUNET



Chrystèle GAMBARIN



Carole POMPIER



Gilles ROBERT

Benoît LACAN

Adeline GOUNET, Secrétaire de Mairie, Titulaire temps complet

Chrystèle GAMBARIN, Agent administratif et Gérante Agence Postale Communale, Titulaire temps complet

Carole POMPIER, ATSEM et Agent d'entretien, Titulaire temps non complet

Benoît LACAN, Agent Technique Titulaire temps complet

Gilles ROBERT, Agent technique Contractuel mi-temps

Voici l'équipe de ceux qui, jour après jour, oeuvrent dans tous les services de la collectivité pour le mieux-être de chacun. **Merci à eux pour leur investissement.**



Bienvenue à Adeline GOUNET !

Céline DUMAS, Secrétaire de Mairie a rejoint les services de la préfecture de la Corrèze. Nous lui souhaitons une bonne adaptation dans son nouveau poste.

C'est Adeline GOUNET, domiciliée à FAVARS, qui a obtenu le poste de Secrétaire de Mairie.

Adeline était jusqu'ici au Service Administratif à la Mairie de CHAMBOULIVE.

Depuis ces quelques mois de présence, elle a déjà su prendre la pleine mesure de son poste et parfaitement s'intégrer à l'équipe et ses collègues.



"Pourquoi me pose-t-on ces questions ?"

Certaines questions relatives à votre logement, à votre vie quotidienne ou encore à votre travail peuvent paraître surprenantes. Elles sont très utiles pour connaître par exemple les besoins en transports, en rénovation, ou encore en équipements collectifs... Elles permettent aux communes de connaître les caractéristiques de la population et prendre ainsi les décisions adaptées à vos besoins.

L'agent recenseur est recruté par votre mairie. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.

Nadia DUPART



Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Recensement de la population 2024

La commune de CHANTEIX est concernée. Le recensement débutera le 18 janvier 2024 et chaque habitant sera recensé.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune.

Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Nouveau

Location de la BEZ et autres salles municipales

La mairie a mis en place une convention concernant la location de la Boîte en Zinc et l'occupation du sous-sol de la Mairie.

En effet, il apparaît opportun de proposer un contrat entre les locataires et la Mairie afin de permettre de satisfaire les locataires mais aussi d'assurer le respect des salles selon un état des lieux qui sera désormais systématique pour chaque location.

Un règlement est joint au contrat et reste à disposition dans la Boîte en zinc.

Toutes les infos sont disponibles sur le site de la Mairie, mais également en Mairie.

Les associations chanteixoises ont été reçues par le Maire et les Adjointes afin d'exposer les nouvelles dispositions et échanger sur les questions relatives au fonctionnement de cette nouvelle convention.

TARIFS COMMUNAUX

Concession Cimetière :

Concession traditionnelle : 320 €

Demi-concession : 160 €

Columbarium : 800 €

Boîte en zinc :

De nouveaux tarifs de location seront appliqués à partir du 01/01/2024.

Ils seront affichés en Mairie, dans la Boîte en zinc et consultables sur le site Internet de la Mairie.

Prestations complémentaires :

Chauffage (période du 01/10 au 15/05),
mise à disposition de la vaisselle,
forfait scène, ménage

Il sera demandé une caution
pour toute location ainsi qu'une attestation
responsabilité civile.

La cantine à 1 €

Afin d'alléger le poids des dépenses d'alimentation pour les familles les plus défavorisées, l'état s'est engagé à verser une compensation financière aux communes qui s'engagent dans la démarche « cantine à 1€ ».

Cette aide s'applique dans le cadre d'une grille financière selon les revenus et le nombre d'enfants du foyer.

La restauration scolaire est un service public indispensable pour servir des repas complets et équilibrés mais contribuant également à l'apprentissage du « vivre ensemble » et participe à l'inclusion sociale de chaque



Tarifs Cantine et Centre de loisirs

Le repas de la **cantine** est facturé 7,00€ à la commune.
Le tarif appliqué aux familles varie en fonction du quotient familial : Tranche 1 : 1,00 € / Tranche 2 : 2,10 € / Tranche 3 : 2,60 €.

Le complément est payé par la Mairie.

Concernant le **Centre de loisirs**, la mairie participe à hauteur de 10,50€ par journée sur un coût journalier de près de 40 €. Le tarif facturé aux familles pour une journée avec repas varie de 12,10 € pour la tranche 1, à 25,20 € pour la tranche 5. A noter qu'il y a aussi des tarifs demi-journée sans repas et journée avec repas ainsi qu'un tarif horaire pour le périscolaire.

Jusqu'en 2020, année du COVID, le 14 juillet était jour de fête à Chanteix. Cette « fête républicaine » permettait à la municipalité d'offrir le repas aux personnes de plus de 65 ans, mais ouverte à tous.

Cette manifestation avait vu le jour en 1995 et rassemblait bon nombre de chanteixois. Près de 200 personnes se retrouvaient ainsi pour un vrai moment de convivialité.

Au fil des ans, le nombre de participants a diminué, diverses raisons à cela : vieillissement de la population, changement des habitudes de vie.

La pandémie a mis un coup d'arrêt brutal à l'organisation de cette journée. Il était néanmoins absolument indispensable de continuer à faire vivre la symbolique du 14 juillet et la naissance de notre belle république en déposant une gerbe au monument aux morts.

Vive la République !

Colis repas distribués aux habitants de 70 ans et plus

Les élus ont eu le plaisir de distribuer, aux administrés de 70 ans et plus, des colis repas offerts par la Mairie et confectionnés par La Maison Jacques, le samedi 16 décembre 2023.



Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme



Certains d'entre vous qui ont souhaité faire des constructions ou aménagements ces derniers temps, se sont retrouvés avec un refus de la part des services d'urbanisme.

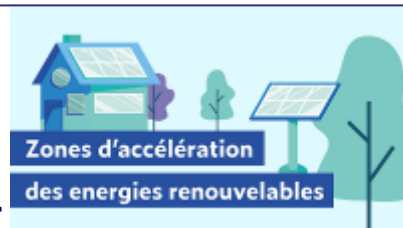
Cette situation de blocage est essentiellement due à l'écriture de notre PLU dont certains articles sont incomplets, quelques fois erronés et presque toujours bloquants et ainsi ne permettent pas de donner satisfaction au demandeur.

Afin de solutionner la grande majorité de ces situations pénalisantes, le Conseil municipal a décidé de procéder à une révision simplifiée de notre PLU.

Cette opération consistera à la relecture et correction mais aussi l'adaptation de certains articles. Par ailleurs, il sera proposé de changer la destination de certains bâtiments (grange) qui ne retrouveront jamais leur vocation première. En aucun cas les zones destinées ou non à la construction ne pourront être modifiées. Pour cela, avec l'évolution de la loi, il faudra une révision complète de notre document d'urbanisme.

Pour information, d'ici 2030, nous devons atteindre zéro artificialisation des sols. Les communes rurales

Zones d'accélération des énergies renouvelables



D'ici 2030, la France devra assurer son indépendance énergétique en énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, hydro-électrique, bois énergie) à hauteur de 33% et face au dérèglement climatique qui s'accélère, l'Europe préconise 40% à atteindre dans le même délai.

Suite à la promulgation de la loi du développement des énergies renouvelables, l'état nous demande et ce, avant la fin de l'année, de répertorier sur le territoire communal, des zones susceptibles de recevoir en priorité des énergies renouvelables.

Il est bien évident que ces zones ne peuvent en aucun cas concerner des terres agricoles ou forestières. La Chambre d'agriculture travaille à élaborer une cartographie en ce sens.

Seuls pourraient être concernés des terrains à très faible valeur agronomique et à la topographie agitée mais en la matière, il semble urgent d'attendre.

Par ailleurs, pour le photovoltaïque sur toiture, chacun peut envisager de porter un projet si tous les éléments techniques le permettent (proximité transformateur...). Même après cette période de « repérage », il sera bien évidemment possible de présenter des projets pour produire des énergies renouvelables.

Transports TAD AGGLO

Le transport à la demande (TAD) aggro permet aux habitants du territoire de **se rendre à Tulle le mercredi toute la journée et le samedi matin.**



Le service TAD aggro fonctionne, toute l'année (hors jours fériés) :

- mercredi : arrivée à Tulle à 9h et à 14h30 / départ de Tulle à 11h30 et à 17h
- samedi matin : arrivée à Tulle à 9h / départ de Tulle à 11h30

Pour bénéficier du TAD aggro, il suffit de contacter la centrale de réservation au plus tard la veille du trajet avant 12h en téléphonant au 05 55 21 26 54 -

Plateforme de réservation ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Le service fonctionne de "porte à arrêt" et dessert l'ensemble des communes de l'agglo hors Tulle.



Portail Usager Urbanisme

Powered by Sirap

Désormais, vous pouvez faire vos demandes d'urbanisme en ligne sur le Portail Usagers Urbanisme (PUU) de Tulle aggro. Le PUU vous permet de réaliser vos demandes préalables de travaux, demandes de certificat d'urbanisme, de permis de construire, de démolir ou d'aménager. La plateforme est accessible à l'adresse suivante : sve.sirap.fr



Installation d'un site de compostage

Le 1^{er} janvier 2024, la loi AGECE (anti-gaspillage alimentaire et économie circulaire) impose aux collectivités de mettre à disposition de ses administrés une solution de tri à la source des biodéchets.

Pourquoi ?

Parce qu'aujourd'hui encore, 30% des biodéchets partent dans les ordures ménagères et sur notre territoire, à l'incinération.

Ces mêmes 30% sont composés de 70 à 90% d'eau, par conséquent, on brûle de l'eau...

Nous pouvons pourtant les valoriser facilement et transformer ces matières en amendement pour notre sol.

Tulle Agglo propose plusieurs solutions en fonction du type d'habitat :

- Des composteurs individuels disponibles aujourd'hui dans les déchetteries au prix de 25€.
- Des lombricomposteurs pour les habitants ne disposant pas d'extérieur.
- Des composteurs partagés mis en place gratuitement par l'agglo.

Notre commune s'est portée volontaire pour l'installation d'un site de compostage partagé à proximité de l'école.

Ce type de site permet de créer plus rapidement un compost de qualité, mais aussi de partager du matériel, un endroit et des moments conviviaux.

Ce site est composé de 3 bacs de 600 litres : un bac de broyat, un bac d'apport et un bac de maturation.

Nous serons accompagnés tout au long de cette nouvelle aventure par Karine Henrion, maître-composteur, qui formera les référents de site, mais qui s'assurera également du bon fonctionnement de celui-ci pour éviter toutes nuisances. Nous proposerons des permanences sur le site pour vous renseigner.

L'inauguration du site a eu lieu le 2 décembre 2023.

Karine et les référents ont expliqué les bonnes pratiques et ont distribué des bio-seaux pour les personnes volontaires souhaitant faire vivre ce site.



PLATEFORME DE COMPOSTAGE
« Les bois noirs » St Mexant
05 55 29 48 93

Ouverte toute l'année :

- du lundi au vendredi, de 14h à 18h

Et du 1^{er} avril au 31 octobre :

- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Elle reçoit tous les déchets verts.

Des bennes à encombrants sont accessibles toute l'année aux horaires d'ouverture.

INFORMATION CIMETIERE

Mairie de Chanteix



Zéro Phytos

La nature reprend ses droits

La Commune de Chanteix a supprimé les produits désherbants phytosanitaires sur le cimetière communal conformément à l'arrêté du 15 janvier 2021 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans les propriétés privées, les lieux fréquentés par le public et dans les lieux à usage collectif.

Acceptons ensemble la végétalisation spontanée





Tri des emballages : Et si on simplifiait le tri avec les Extensions des Consignes de Tri (ECT) ?

Réduire nos déchets, un enjeu collectif

L'objectif est devenu une nécessité. Nous devons réduire drastiquement le tonnage d'ordures ménagères (OM) incinérées. Diminuer notre impact sur l'environnement, maîtriser les coûts, proposer un service adapté aux pratiques et usages... Les enjeux sont forts et surtout essentiels pour l'avenir de notre territoire. Contraintes budgétaires, contraintes réglementaires, inflation... les coûts du service collecte des déchets augmentent en conséquence : 1 million d'euros par an si le service reste en l'état ; soit + 50€ / foyer / an.

Objectif - 30% d'OM : passer de 249kg d'OM/an/hab en 2022 à 180kg d'OM/an/hab en 2027



Biodéchets : composter pour revaloriser !

Un point de compostage partagé est présent depuis le 2 décembre 2023 dans le bourg de Chanteix.

Changement de schéma de collecte et mise en place de la TEOMI

Fin 2024 pour une mise en pratique début 2025, un nouveau palier sera franchi avec le déploiement de points d'apports volontaires conçus pour simplifier le geste de tri : emplacement, modèle de colonnes, mais aussi accessibilité, contenance... Le territoire sera maillé de plus de 450 points d'apport volontaires permettant aux habitants d'accéder 7 jours sur 7 et 24h sur 24 aux colonnes.

Et ainsi passer progressivement à un mode de collecte des déchets plus efficient : tournées des camions de collecte adaptées aux besoins, circuits optimisés, sécurisation des pratiques professionnelles...

A ce titre, quatre colonnes semi enterrées vont être installées dans le bourg de Chanteix courant 2024.



Ce changement de collecte s'établit dans le cadre de la mise en place de la TEOMI.

Aujourd'hui chaque foyer paye la TEOM (Taxe d'enlèvement d'Ordures ménagères). Cette taxe est calculée par les services fiscaux sur la base de la taxe foncière.

La TEOMI (Taxe d'enlèvement d'Ordures ménagères incitative) permettra à chaque ménage de notre territoire d'être acteur de sa propre production de déchets ménagers. Elle est composée d'un part fixe la TEOM et d'une part variable, l'incitativité, qui correspond à l'utilisation du service.

Cette évolution, que l'agglomération prépare avec les élus municipaux, est une véritable révolution pour le territoire. Cette décision d'avenir permet ainsi de compenser l'augmentation des prix du traitement des déchets. Ces changements représentent également un formidable levier pour valoriser les bonnes pratiques existantes et encourager l'ensemble de la population à adopter de nouvelles habitudes, produire moins de déchets et trier plus efficacement.

PLATEFORMES DE TRI SÉLECTIF Nouvel emplacement de containers

De nouveaux containers de tri semi-enterrés seront prochainement installés « Route du pont noir ».

Une deuxième plateforme de tri se situe au Lieu-dit « Les Trois Fonds ».



La collecte des ordures ménagères a lieu tous les mardis matin même les jours fériés



Envie de rejoindre les équipes bénévoles des Restos...

... Un peu, beaucoup, passionnément ?

Retrouvez sur le site des Restos des missions de bénévolat partout en France :

<https://www.restosducoeur.org/devenir-benevole/>



caristes
agents administratifs
commerciaux.ales
ON COMPTE
SUR VOUS
TOUS
chauffeurs
conseillers budgétaires
coiffeurs.ses
chargés de travaux
manutentionnaires
cuisiniers.ses
gestionnaires de stocks
comptables
secrétaires
responsables des actes
responsables d'entretien
et bien
et bien

FAMILLES RURALES : Un point de médiation numérique à Chanteix

Depuis plus de 70 ans, Familles Rurales agit au plus près des populations vivant en milieu rural, grâce à un maillage territorial important, et des actions au plus près des familles qui n'ont pas toutes accès à l'information.

Depuis un an, la Fédération Familles Rurales de la Corrèze propose des permanences « Point Conseil Budget » et « Point de Médiation Numérique ».

Par la mise en place de ces permanences mensuelles gratuites et confidentielles, Familles Rurales veut accompagner toutes les personnes souhaitant obtenir des informations et/ou des conseils sur la gestion de leur budget, mais également proposer un accompagnement aux usages du numérique, notamment pour les démarches en ligne (carte grise, impôts...), l'utilisation des outils (ordinateurs, smartphone...), ainsi que les problèmes liés à la consommation.



Un réseau de solidarité : les Voisineurs

Il existe sur votre territoire un réseau de bénévoles Voisineurs. Dispositif porté par l'Instance de Coordination pour l'Autonomie et Familles Rurales avec le partenariat du Conseil Départemental, de la MSA, de la CARSAT, c'est l'Instance de Coordination à l'Autonomie sur le terrain qui permet ces mises en relation.

Un Voisineur est un bénévole qui a envie d'être utile en rendant visite à des personnes isolées et qui compte sur le lien social pour bien vieillir. Une personne ouverte d'esprit, à l'écoute et qui respecte les différences. Voisiner : C'est rendre visite à des personnes isolées (géographiquement, socialement, loin de leur famille...) pour discuter, lire le journal, passer un moment convivial. La durée des visites est variable selon la disponibilité du bénévole (les conditions de visites sont vues avec le bénévole et la personne visitée).

Les objectifs sont la lutte contre l'isolement, le développement des rencontres intergénérationnelles et la prévention des risques liés au vieillissement.

Voisiner c'est SURTOUT faire partie d'un réseau.

Sur la Corrèze, 2 dispositifs existent : le réseau 'Voisineur' et le réseau 'Bavard'âge'. Il s'agit du même dispositif, la différence étant dans le porteur du projet : Voisineur : Familles Rurales porte l'action, Bavard'âge : la MSA.

Ce dispositif est mis en place sur 9 communes du territoire : Beaumont, Chamboulive, Chanteix, Lagraulière, Pierrefitte, Saint Clément, Saint-Jal, Saint-Salvador et Seilhac.

Actuellement, le réseau compte 10 bénévoles qui rendent visite à 14 personnes.

Pour tout renseignement : Si vous souhaitez bénéficier d'une visite ou devenir bénévole contacter :

- Instance de Coordination à l'Autonomie de Seilhac au 05 55 27 07 41- ica.seilhac@orange.fr





LE SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT VOUS ACCUEILLE

Du lundi au jeudi de 9H à 12H et de 14H à 18H

Et le vendredi de 9H à 12H

POUR JOINDRE :

Le service administratif du syndicat :
05 55 29 45 10

eau.maumont@orange.fr

Le service technique du syndicat pour les urgences : 06 80 36 83 24

POUR CONSULTER LE SITE :

www.syndicat-eau-maumont.com

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Les relevés des compteurs d'eau ont lieu une fois par an fin septembre en principe sur la commune de Chanteix. Toutes les facilités doivent être accordées à l'agent pour effectuer la relève de votre compteur. Il est important de laisser votre coffret accessible.

Il faut penser à :

- **entretenir son regard compteur** afin d'en faciliter son accès (éviter de le couvrir avec des objets ou de l'enterrer, enlever toute végétation envahissante...)
- **vérifier de temps en temps son compteur** pour voir s'il n'y a pas de fuites
- **protéger son compteur contre le gel** avec des pla-

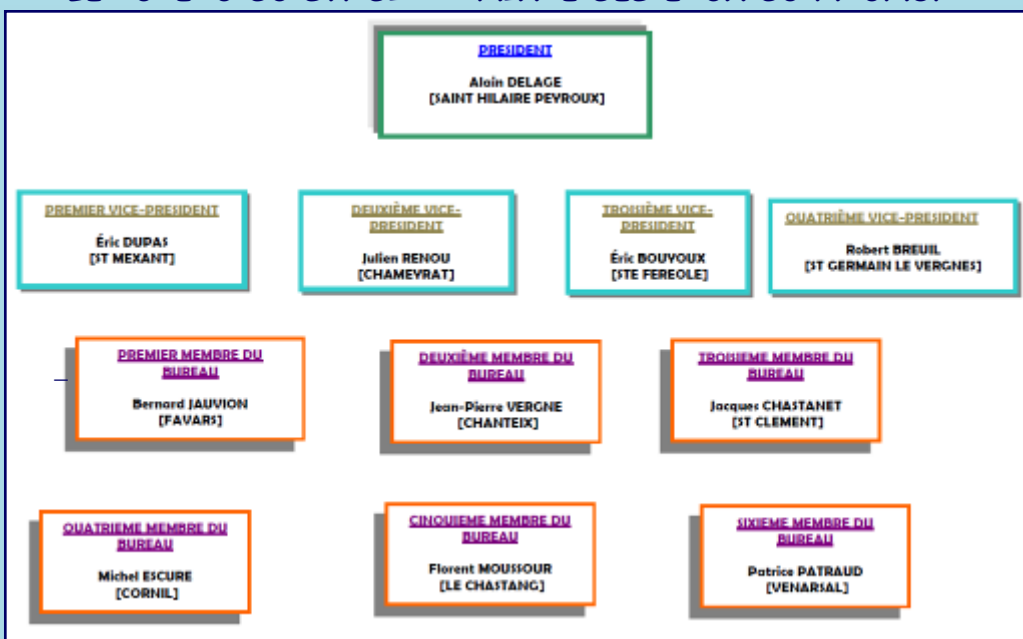
LA FACTURE D'EAU ANNUELLE

NOUVEAUTÉ : Depuis le 01/01/23, les éditions, les mises sous plis et les envois des factures d'eau et des infos eau annuelles sont effectués par le centre d'encaissement des finances publiques de Nanterre.

Acquittement de votre facture d'eau annuelle en deux paiements :

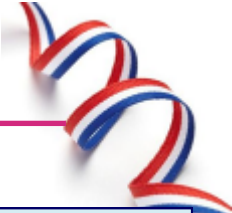
- Une première facture est transmise au mois de janvier correspondant à votre abonnement annuel pour l'accès au réseau d'eau potable.
- Si vous avez consommé, une deuxième facture sera transmise au mois d'avril. Celle-ci correspondra à votre consommation d'eau et aux redevances correspondantes : redevance pour prélèvement et redevance pour pollution domestique.

LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT



LES DELEGUES DE LA COMMUNE DE CHANTEIX AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

- Mr VERGNE J.-Pierre (délégué titulaire)
- Mr BARATAUD Julien (délégué titulaire)
- Mr SIMONEAU J.-Marc (délégué suppléant)



19 mars - Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Un an après le 60^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, le 19 mars, élus, anciens élus et autres participants ont rendu hommage aux victimes, civiles et militaires, tombées pendant la guerre d'Algérie et les combats de la Tunisie et du Maroc.

La gerbe aux couleurs tricolores était symboliquement portée par deux anciens combattants chanteixois de la guerre d'Algérie, Claude BOUILLAGUET et André PEYSSONNERIE ainsi que par Maguy FOURCHE, sœur de Jean FOURCHE, mort au combat.

Le message de Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, a été lu par Françoise SERRE, Première Adjointe dont la conclusion est celle-ci :

« Après les commémorations du 60^{ème} anniversaire voulues par le Président de la République, les gestes et les déclarations, une nouvelle page doit pouvoir s'ouvrir. Il nous faut continuer à regarder et accepter ce pan de notre histoire collective dans son extrême complexité, assumer d'en transmettre la mémoire, mais sans transmettre aux nouvelles générations les passions d'alors. Il nous faut admettre que des mémoires diverses s'expriment et que la seule voie est de les additionner et non de les opposer. C'est le seul chemin pour la cohésion nationale. »

Le Maire a remercié les personnes présentes car il est important de commémorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour la liberté.

Une minute de silence a été observée à l'issue de la commémoration.



Commémoration du 78^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 8 Mai 1945 : fin de la guerre en Europe

"Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945. Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler dans son bunker, le 30 avril, les troupes nazies qui défendent Berlin capitulent, le 2 mai 1945.

Dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl - chef d'état-major de la Wehrmacht - signe à Reims la capitulation sans condition de l'Allemagne. L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23h01. Un nouvel acte de capitulation du III^e Reich est alors signé à Berlin entre les commandements militaires allemands et alliés. La guerre prend officiellement fin sur le continent européen.

La cérémonie commémorative de l'Armistice s'est déroulée le lundi 8 mai.

A 10 heures, les associations d'anciens combattants, les enfants et les communes voisines, se sont rassemblés à la stèle du Puy-la-Croisille à Lagraulière. Un deuxième arrêt était prévu au monument aux Morts de Saint-Clément. Une partie de l'assemblée s'est ensuite rendue à Chanteix.

A 10h30, c'est sous le chant des partisans que le secrétaire général de la Préfecture de Corrèze, Jean-Luc TARREGA, accompagné des enfants de la commune ont déposé deux gerbes sur le Monument aux morts.

Le Maire de Chanteix, Jean MOUZAT, a rappelé l'importance de l'action des résistants.

Une première lecture a été faite par Claude BOUILLAGUET puis du « Message de Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire » par Le Secrétaire général de la Corrèze.

Après avoir observé une minute de silence et chanté



27 Mai : une célébration solennelle et émouvante de la Journée Nationale de la Résistance

« Il y a 80 ans un groupe de maquisards venait s'installer ici à Moulzat pour y implanter un camp de la 23/35ème compagnie FTP. Ces hommes se cachaient pour participer au combat contre l'occupant nazi et ses collaborateurs pétainistes. L'un d'entre eux, Robert Valery, 101 ans, originaire de St Pardoux a tenu à être présent parmi nous aujourd'hui. Nous le remercions. Il a témoigné des difficultés, des peurs et des souffrances endurées pour mener des opérations contre l'ennemi dans les vallées de la Vézère, de la Corrèze sur les voies ferrées ou sur les routes. Ils étaient heureusement soutenus par des paysans comme ceux du village de Fleygnac tout proche.

A l'heure où des journalistes locaux, méconnaissant l'histoire et le contexte des "événements de Meymac" parlent de "revoir l'histoire" en produisant titres à grand scandale et articles diffamatoires, nous nous devons à l'ANACR, de défendre la mémoire et l'honneur de ceux qui avaient choisi le camp de la Liberté et les valeurs du CNR dont nous célébrons le 80^{ème} anniversaire ».

Après ce rappel historique par les membres du Comité Intercommunal de l'ANACR devant de nom-



breux élus et participants des sept communes, Jean Mouzat, maire insistait à son tour sur le rôle des Résistants dans la libération de la France et celui du CNR dans le rétablissement de la République.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée devant un public venu très nombreux.

C'est avec la venue des pompiers de Seilhac et en présence des élèves de Chanteix que le public a rejoint le Monument aux morts pour une cérémonie saluée par un soleil généreux.

Après les lectures du texte de l'UFAC et du message conjoint de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, une minute de silence a été faite en hommage aux morts pour la patrie. Les élèves ont ensuite donné lecture des noms des chanteixois tombés sous les balles pour défendre leur pays en guerre.

Cette cérémonie se prolongea avec le pot de l'amitié offert par la mairie.

L'année 2023 marque le 105^{ème} anniversaire de l'Armistice qui fut signé le 11 novembre 1918 et qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale. Le 11 Novembre devint alors un jour férié en hommage au sacrifice des soldats morts pour défendre la France.



LES ALLUMÉS DE CHANTEIX

Les allumés de Chanteix : une (grande) fête des lumières se prépare !

Les 26 et 27 janvier prochain, le bourg de Chanteix brillera de mille feux. Entre 20 et 25 installations lumineuses seront dévoilées à l'occasion de soirées festives, animées et gratuites. Toute la commune est invitée à se mobiliser pour préparer la fête. D'ici fin janvier, des artistes animent des ateliers pour tout confectionner avec les habitants. Cette manifestation est organisée par le Pays d'art et

d'histoire et la commune dans le but de mettre en valeur le patrimoine de Chanteix et de le faire découvrir au plus grand nombre !



Une fête des lumières participative

Le principe est simple : l'école, le centre de loisirs, les associations, les commerçants – artisans et l'ensemble de la population vont préparer cette fête avec des artistes d'horizons variés.

À l'école deux artistes interviennent. Dans la classe d'Élodie Sainte-Catherine, **la graffeurse Sêma Lao** initie les élèves à la pratique du street-art. Ils réalisent une très grande peinture sur l'un des murs du préau. Le thème a été choisi par les enfants et l'enseignante en lien avec l'artiste. Dans la classe de Coralie Devidet, **la couturière Cécile Pouget** fait découvrir les joies de la création textile aux enfants. Une danseuse-chorégraphe de **la**



compagnie Hervé Koubi intervient également sur les deux classes. Elle apprend une danse aux élèves qui sera présentée lors des deux soirées. Des séances de danse avec le grand public sont également prévues.

Au centre de loisirs, **l'équipe du Pays d'art et d'histoire** confectionne des lanternes. Les enfants se sont rendus dans le bourg et dans le marais pour ramasser et faire sé-

LES ALLUMÉS DE CHANTEIX

Avec le grand public, **Christophe Caron, artiste bricoleur**, fabriquera un automate géant. L'installation, qui aura un lien avec l'histoire de la patate, constituera la porte d'entrée de la fête... **Le vannier Serge Mazaud**, construira une cabane en osier semblable à celles qu'il a réalisées dans le marais du Brezou. **L'équipe du Pays d'art et d'histoire** animera également différents ateliers : création de costumes et de masques lumineux pour la parade, de vitraux pour illuminer les fenêtres des maisons du bourg, ou encore de dessins à la manière de Rodolphe Bresdin, dessinateur et graveur du XIXe siècle qui a vécu à Chanteix...

Au total, **180 heures d'intervention artistique** vont être proposées gratuitement à la population d'ici à la fin du mois de janvier. Le budget de la manifestation sera couvert grâce aux fonds européens LEADER, complétés par le département, du mécénat et une partie des recettes générées par les buvettes lors de la manifestation. **La commune de Chanteix va participer à**



Photo Marc Allenbach

Les allumés de Chanteix

ATELIERS GRAND PUBLIC / NOVEMBRE - DÉCEMBRE

Les allumés de Chanteix

ATELIERS GRAND PUBLIC / NOVEMBRE - DÉCEMBRE



PRINCIPES

Les ateliers sont gratuits et ouverts à tous : les petits comme les grands, les bricoleurs comme les novices ! Prenez simplement un peu de bonne humeur et de motivation avec vous, on fournit les outils, le café et les madeleines !

Les ateliers se déroulent dans la salle sous la mairie :

- chaque mardi de 18h à 20h
- chaque samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h

Vous pouvez venir pour une heure comme pour une journée entière ! Chaque enfant doit être accompagné d'un adulte.

CALENDRIER

Samedi 18 novembre (10h-12h30 et 13h30-16h)
Atelier capes et masques lumineux pour la parade.
Intervenants : Milo, Thomas & Weyl

Mardi 21 novembre (18h-20h)
Atelier proverbe fluo sur fil tendu.
Intervenant : Thomas

Samedi 25 novembre (10h-12h30 et 13h30-16h)
Atelier capes et masques lumineux pour la parade.
Intervenants : Agathe, Milo, & Weyl

Mardi 28 novembre (18h-20h)
Atelier proverbe fluo sur fil tendu.
Intervenant : Thomas

Samedi 2 décembre (10h-12h30 et 13h30-16h)
Atelier lanternes végétales et marais lumineux.
Intervenants : Milo, Weyl & Wilfried

Mardi 5 décembre (18h-20h)
Atelier capes lumineuses.
Atelier lanternes végétales et marais lumineux.
Intervenants : Milo & Wilfried



Atelier dessin d'arabesques de l'artiste bricoleur



Atelier costumes et masques lumineux



Atelier vitraux avec Serge Mazaud



Atelier bricolage avec Christophe Caron

Samedi 9 décembre (10h-12h30 et 13h30-16h)
Atelier petites réparations des monstres de la parade.
Atelier silhouette.
Intervenante : Agathe

Mardi 12 décembre (18h-20h)
Atelier petites réparations des monstres de la parade.
Atelier masques lumineux.
Intervenants : Agathe & Weyl

Samedi 16 décembre (10h-12h30 et 13h30-16h)
Atelier automate géant.
Atelier grandes marionnettes.
Atelier petits bricolages.
Intervenants : Christophe Caron, Thomas & Wilfried

Mardi 9 janvier (18h-20h)
programme à venir...

Samedi 13 janvier (10h-12h30 et 13h30-16h)
Atelier automate géant.
Atelier vannierie (sur inscription auprès du Pays d'art et d'histoire).
Intervenants : Christophe Caron, Serge Mazaud & Wilfried

Dimanche 14 janvier (10h-13h)
Atelier vannierie (sur inscription auprès du Pays d'art et d'histoire).
Intervenant : Serge Mazaud

D'autres ateliers se dérouleront en janvier. Le programme sera établi en fonction de l'avancée de ces premiers ateliers.

CONTACT

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr
Coordination : Wilfried Leymarie - chef de projet
www.vezereardoise.fr / Facebook : PahVezereArdoise

LES ALLUMÉS DE CHANTEIX



Photo Marc Allenbach

Les ateliers avec le grand public se déroulent chaque mardi de 18h à 20h et samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h (hors vacances scolaires). Les ateliers sont accessibles à tous : petits, grands, artistes, bricoleurs, novices...

Un livret de découverte du patrimoine

À l'occasion des allumés, un livret de 20 pages sur l'histoire et le patrimoine de la commune va être édité dans la collection « Parcours », liée au label Villes et Pays d'art et d'histoire. De nombreux éléments chanteixois seront présentés : l'église et son mobilier, le marais

Quelques dates à noter :

Mercredi 20 décembre à 20h30 : réunion avec les associations



L'ensemble du programme est à retrouver sur le site internet du Pays d'art et d'histoire :

www.vezereardoise.fr et

Renseignements : Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise

Manoir des Tours

**24, rue de la Grande Fontaine
19240 Allasac / 05.55.84.95.66 /**

*Les photos présentées
ont été réalisées lors*

Journées européennes du patrimoine



Crédit photo Pat Vézère ardoise

Visite guidée du bourg proposée par le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise le 17 septembre 2023

« L'aventure du rail »

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
VEZÈRE ARDOISE
**L'AVENTURE
DU RAIL**



Exposition sur le chemin de fer au XX^{ème} siècle du 13 au 27 novembre 2023 à la Mairie de Chanteix

Balades contées musicales à la Vallée du Brezou

organisées durant l'été par l'association Tuberculture, le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise et l'Office de Tourisme de Tulle



CONCERTS GRATUIT TERRITOIRE EN CONCERT 2023

Les élèves et professeurs du Conservatoire de Musique de Tulle ont proposé deux Concerts de Guitare à l'église de Chanteix le samedi 24 juin

OCTOBRE ROSE

Chanteix a déployé des parapluies contre le cancer du sein

Durant le mois d'octobre, le balcon de la Mairie s'est vu paré de multiples parapluies rose vif qui ont célébré Octobre rose.

En effet, il est important de sensibiliser et alerter la population sur l'importance de la détection du cancer du sein chez les femmes dont on sait qu'une sur



MOVEMBER : Après les parapluies, Chanteix s'est vêtu d'une jolie moustache

Le balcon de la Mairie de Chanteix a été habillé avec une belle et touffue moustache...

Après les jolis parapluies rose vif, c'est au tour de cette moustache de faire son apparition.

Durant tout le mois de novembre, les hommes du monde entier sont invités à se laisser pousser la moustache dans le but de sensibiliser l'opinion publique et de lever des fonds pour la recherche dans les maladies masculines telles que le cancer de la prostate.

Le Printemps est de retour...



Impulsé par les élus de Chanteix en charge du jumelage du canton de Seilhac les Monédières avec le canton d'Hilpoltstein, Carla AFONSO et Isabelle BAUDRY ont réitéré la décoration de la fontaine du bourg, des arbres et des espaces qui l'entourent. C'est en effet devant le grand succès de 2022 que l'espace vert de la place du village a de nouveau été décoré aux couleurs du Printemps.

Carla et Isabelle, entourées des enfants du Centre de loisirs, étaient au rendez-vous le mercredi 5 avril pour donner vie à un nouvel ornement de cet espace un peu moins sophistiqué que l'année dernière mais tout aussi rayonnant.

Les enfants ont laissé libre-court à leur imagination et ont réalisé deux



En Allemagne, il est de tradition de décorer, à Pâques, les puits et fontaines publics avec des végétaux ornés d'œufs peints de couleurs vives, des rubans et des guirlandes. De somptueuses fontaines de Pâques (Osterbrunnen) sont ainsi décorées afin de célébrer l'arrivée des fêtes de Pâques et de souligner l'importance de l'eau en tant qu'élément porteur de vie. Elle signifie le retour du printemps, de fertilité, de renouveau de la végétation et la réapparition de l'eau après la période hivernale de gel.



La journée de la Paix célébrée avec ferveur et espoir par les écoliers et le Mouvement de la Paix

Vendredi 29 septembre les enfants de l'école et leurs enseignantes avaient rejoint, près du ging-kobiloba, les membres du Mouvement de la Paix pour célébrer la Journée internationale de la Paix. Ces derniers rappelaient la nécessité de développer plus que jamais la culture de paix en particulier auprès des plus jeunes et de donner aux instances internationales pacifiques comme l'ONU les moyens de prévenir les guerres comme celle qui sévit en Ukraine et de faire appliquer



les règlements que cette organisation a décrétés pour que les conflits ne s'éternisent pas comme au Moyen-Orient.

Dans leurs messages écrits ou leurs réalisations picturales remarquables, les enfants prônaient la tolérance, la solidarité, le partage, le respect des différences et le respect de la planète. Pour le Mouvement de la Paix, ces valeurs fondamentales apprises dans la famille, à l'école, dans la vie en collectivité représentent le socle de la culture de paix qui devrait remplacer dans la tête des citoyens et des Etats la culture de guerre facteur de mort, de pauvreté, de misère. Jean-Marc Simoneau, représentant la municipalité, rappelait la chance qu'avaient les enfants d'apprendre le

Fête nationale du 14 juillet

Comme chaque année, la Fête nationale est célébrée à Chanteix. Le Conseil municipal a perpétré la tradition en déposant une gerbe devant le Monument aux morts pour célébrer la naissance de la République.





Le lundi 4 septembre, les 31 élèves de l'école se sont retrouvés pour une nouvelle année scolaire placée sous le signe de l'art.

En effet, les deux classes, celle de GS-CP-CE1 avec leur enseignante Mme DEVIDET Coralie, et celle de CE2-CM1-CM2 de Mme SAINTE-CATHERINE Elodie, sont impliquées dans un important projet avec la commune, les autres associations et le Pays d'Art et d'Histoire qui permettra de mettre en lumière le patrimoine de Chanteix. Ce projet s'intitule les « allumés de Chanteix », il aura lieu le 26 et 27 janvier et afin de mettre en avant le patrimoine de leur commune, les plus petits de l'école feront un atelier couture avec l'artiste POUGET Cécile et les plus grands découvriront l'art du graffiti en réalisant une fresque sous le préau de l'école avec l'artiste LAO Sêma. De plus, tous les élèves participeront à différents ateliers proposés par le Pays d'art et d'Histoire pendant lesquels ils réaliseront, entre autres, des calques/vitraux pour habiller et illuminer les fenêtres de l'école.

L'année scolaire sera également sportive car les élèves participeront aux rencontres organisées par l'USEP et pratiqueront divers sports comme la randonnée, la course, l'athlétisme, le basket, la danse et l'orientation.

Enfin, grâce au financement de l'APE, les enfants pourront aller découvrir les secrets des volcans à Vulcania lors de leur sortie de fin d'année.

Une bien belle année scolaire en perspective !!

Elodie SAINTE-CATHERINE, directrice de l'école





Expression des associations

CHANT'EXPRESSIONS

L'association « Chant'expressions » créée il y a une vingtaine d'années a repris ses activités chaque mardi de 14 heures à 16 heures 30 au sous sol de la mairie. Elle propose des cours de mosaïque, peinture sur soie, sable coloré. Les personnes souhaitant rejoindre le groupe seront les bienvenues et peuvent venir s'initier gratuitement durant 2 séances. Toutes nouvelles idées de travaux manuels seront étudiées.



Pour de plus amples informations contacter la Présidente au 07 72 33 81 29.



Depuis 1996, le JEEP club Corrézien rassemble des passionnés et collectionneurs de Jeep militaires et anciennes à travers des balades et des rassemblements. Elle permet d'aider les membres à trouver, acheter, conseiller et entretenir cet original véhicule d'évasion qui a très largement contribué à la libération de notre pays. Réunissant un même type de véhicule les sorties se déroulent sur un rythme unique, auquel les participants découvrent notre Corrèze particulièrement boisée.



L'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées dite **AIIDAH** est présidée par Didier MARSALEIX, Conseiller Départemental du canton d'Allasac.

Elle gère un service de portage de repas à domicile dont le siège social se situe 2 route de Brive à Vigeois.

Elle dessert les cantons de Seilhac Monédières (sud), Uzerche et

Allasac (nord).

Les menus élaborés par une diététicienne sont confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche.

Nous proposons à nos adhérents 3 formules au choix :

La formule gourmande à 10,50 € composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert ;

La formule plaisir à 7,90 € qui comprend une entrée, un plat (viande ou poisson avec légumes) et un dessert ;

La formule légère à 7,10 € avec 1 entrée et 1 plat (viande ou poisson accompagné d'un légume).

L'association vous demandera une cotisation de 1 € par an.

Une aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide personnalisée à l'Autonomie (aide à l'alimentation).

Ce dispositif, mis en place afin d'apporter un soutien prioritaire à nos aînés les plus impactés par l'augmentation du coût de la vie, permet d'octroyer une aide généralisée à l'alimentation de 1.50 €/jour pour tous les nouveaux bénéficiaires APA relevant du minimum vieillesse.

Ce service est sans engagement. De plus, il est assuré toute l'année et sans interruption.

Vous pouvez nous joindre au 05 55 98 97 49 ou au 06 35 29 50 70

ou par mail aiida@orange.fr

Bonjour à toutes et tous,

Cette année encore, les nombreuses actions mises en place par l'association ont permis aux enfants de pouvoir profiter de nombreuses activités et sorties pédagogiques tout au long de l'année : les cadeaux du Père Noël, sortie USEP, sortie de fin d'année au parc du Bournat...

Notre 2^{ème} édition « La rando des tartines », a rencontré une nouvelle fois un franc succès avec la participation de Vertpleinair avec son parcours en gyropode et qui sera reconduite en 2024 pour le lundi de la Pentecôte.

La vente des sapins de Noël et notre Loto ont eu lieu en ce début de décembre. Notre fête de l'école aura lieu le 14 juin 2024.

Tous ces événements permettent à l'école de financer la sortie de fin d'année de l'école ainsi que les transports des autres sorties



Ecole de Chanteix

LOTO

prochain le 07 décembre 2024

Chanteix

Boîte en zinc
à partir de 20h
ouverture dès 19h

Week-end en Dordogne pour 2 adultes
et 2 enfants, Electroménagers,
Entrées parcs tireuse à bière,
Bons d'achats, paniers garnis
et plein d'autres lots !!

Organisé par l'Association
des parents d'élèves de Chanteix

Samedi 9 décembre

Restauration sur place

Partie enfants gratuite

Prix des cartons :

- 4 € le carton
- 10 € les 5 cartons
- 35 € les 10 cartons
- 48 € les 15 cartons
- 60 € les 20 cartons

Infos :
apechanteix@gmail.com

Expression des associations

Cher(e) Ami(e),

Nous vous invitons à plonger au cœur de l'action de "Chanteix Animations, Le comité des fêtes".

Composé de bénévoles dévoués et passionnés, notre comité des fêtes s'ancre pour vous proposer de nombreuses manifestations qui ont rythmé nos calendriers, apportant une belle énergie à la commune.

Chanteix Animations joue un rôle dans le renforcement des liens qui unissent les habitants de notre commune. Des rencontres chaleureuses, des échanges et des sourires partagés lors de tous ces moments créent un tissu social important qui contribue à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Découvrez les moments forts de l'année passée.



La magie du gospel - 28 janvier 2023

Une Soirée Inoubliable à l'église Saint-Michel de Chanteix : Concert Gospel envoûtant par la Chorale Altichœur



Section Gym Adultes Toutoutouyoutou toutouyoutou...

Une invitation à l'énergie et à la vitalité vous est lancée !
Rejoignez-nous pour notre séance hebdomadaire de gymnastique ouverte à tous, le lundi de 19h30 à 20h30.



Soirée Disco/Années 80 - 11 mars 2023

Une soirée éblouissante sous les lumières Disco et tout en paillettes



Section Théâtre : Le rendez-vous hebdomadaire du rire !

Chaque jeudi de 20h à 21h30 à la Boîte en zinc.
De ces coulisses, une nouvelle aventure théâtrale est en prépa-
ration... Réservez votre soirée du samedi 19 octobre 2024 !



Fête de la Saint-Jean : Vide-greniers et soirée - 24 juin 2023

Une fête en deux temps forts

Alors que nous tournons la page sur une année riche en festivités et en moments partagés, Chanteix Animations se projette avec entrain vers l'avenir.

L'année 2024 s'annonce lumineuse, théâtrale, gourmande, entraînante, arbustive et fleurie...

Nous vous invitons donc à rester à l'affût des prochaines annonces, à vous préparer à vivre des moments empreints de joie, de partage et de convivialité.

Toute l'équipe de Chanteix Animations, vous pré-



Fête de l'arbre - 19 novembre 2023

La Fête de l'Arbre a fièrement enfoncé ses racines dans le sol de Chan-teix pour la 3^{ème} édition de cette manifestation

Les Allumés de Chanteix Le bourg À partir de 19h00	Soirée contes La boîte en zinc À partir de 19h00	Soirée Disco / Années 80 La boîte en zinc À partir de 20h30	Soirée Karoké La boîte en zinc À partir de 19h30	Fête de la Saint-Jean La boîte en zinc 29 juin ANNULÉ
---	---	--	---	--

sente ses vœux de santé et vous donne rendez-vous pour une année 2024 porteuse de bonheur, de réussite et surtout, de moments festifs partagés qui réchauffent nos cœurs !



Cet été, près de 150 bénévoles, avec de nouvelles têtes, se sont impliqués dans l'organisation du **Festival Aux Champs**. Malgré un contexte météorologique compliqué, la fréquentation a connu une augmentation de 15 % par rapport à 2022.

Le nouvel espace, véritable zénith à ciel ouvert, est un véritable plus pour le festival et son développement.

« On dit cap de chanter en chorale sur scène... »

Cette version plus inclusive et multi générationnelle a rassemblé des résidents de centres médico-sociaux, les deux classes de l'école primaire de Chanteix, des élèves du collège de Seilhac et

une chorale sénior de Seilhac. Le spectacle final regroupait 200 choristes, le 6 juillet, en ouverture de Louis Chedid.

Concerts à la boîte en zinc et actions de médiations artistiques et culturelles ont jalonné l'année 2023

- concert **Gravat**, en partenariat avec les accordéons Maugein
- concert **Hortax**, en partenariat avec le Gemsel
- concerts de **Samuel Tardien** et **Gilles Puyfages** dans les EHPAD de Lagraulière, Seilhac et Chamboulive et Tulle
- **balades musicales** dans la vallée du Brezou avec l'Office de Tourisme de Tulle et le Pays d'Art et d'Histoire Vézère,
- **atelier Graff** avec **Edouard Farge**, en partenariat avec Lou Loubatou,
- **Initiation guitare** et **concert en milieu carcéral** à Uzerche et Tulle avec **Anthony Picard**, en partenariat avec le Spip 19.
- **la Fête de la Patate** dans le cadre de la « 2eme Biennale Européenne d'Histoire Locale »
- concert **Balasam** en collaboration avec le Gemsel.
- projection du film « **Le Petit Peuple du Potager** » dans le cadre du mois du doc.



Graff - Décoration d'un conteneur maritime réalisée par les enfants du centre de loisirs Lou Loubatou

Adhésion 2024 : 20 €

L'adhésion donne droit à des réductions

Section TricoTHé

1er samedi de chaque mois de 14 h à 16h au sous sol mairie.

Section YOGA

les jeudis de 17 h à 18h30 au sous sol de la mairie.

J'ADOpte DES METRES CARRÉS !



TUBERCULTURE, VOUS OFFRE L'OPPORTUNITÉ DE CONTRIBUER A LA MISE EN PLACE D'UN LIEU UNIQUE, PRÉSERVÉ ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.

Cet investissement s'inscrit, dans la suite logique, de l'acquisition immobilière réalisée en 2021. Derrière tout cela, il y a un vrai projet associatif culturel, s'adressant au plus grand nombre, réfléchi, porteur à terme d'un développement des activités de l'association, dans une volonté d'émancipation et de partage. Sur les 7923 M², acquis par Tuberculture pour créer le nouvel espace du festival, à ce jour, près de 3400 ont été adoptés. Vous pouvez encore rejoindre les 160 co-adoptants ayant déjà répondu à l'offre de l'association. La première Assemblée Générale des co-adoptants s'est tenue le 4 novembre dernier.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations

PROGRAMMATION

La Boite En Zinc

1ER SEMESTRE 2024

5 JAN ★ CONCOURS DE BELOTE

14 FEV ★ CONCERT HORTAX

22-24 MARS ★ LA BOITE EN ZINC A 25 ANS

26-27 AVRIL ★ JEUNESSE EN FETE

JUIN ★ CONCERT ANIMATIONS

ASSOCIATION TUBERCULTURE

05 55 27 95 81

WWW.TUBERCULTURE.FR

Toute l'équipe de Tuberculture vous souhaite une bonne année 2024.

LE FESTIVAL AUX CHAMPS

19 au 21 07 24

PROGRAMMATION EN COURS

OFFRE PASS NOEL 3 JOURS / 60€



2023 L'ACCUEIL DE LOISIRS LOU LOUBATOU EN PLEIN « BOOM »

Durant cette année l'accueil de loisirs a connu une excellente fréquentation avec une hausse sur les vacances et les mercredis. Quelques 300 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs cette année.

Cette année l'accueil s'est ouvert aux enfants de 3-4 ans après la mise aux normes de l'accueil de loisirs.

L'association tient à remercier l'ensemble du personnel pour la créativité et l'enthousiasme en proposant et en accompagnant les enfants sur une multitude d'activités.



En ce qui concerne les activités périscolaires, l'année 2023 s'est articulée autour de la nature avec un conventionnement LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et un projet fleurissement autour de l'école et de l'accueil de loisirs.

Un partenariat avec l'association Tuberculture avec un atelier « GRAFF » a permis d'embellir la scène du festival.

4 séjours ont été organisés cette année, les adolescents ont pu redécouvrir les joies de la haute montagne en allant pour la deuxième fois dans les Hautes Pyrénées durant les vacances d'hiver.

Un séjour à Marcillac autour de la voile a été organisé au mois de juillet et un séjour Pêche et Poney à St Germain Les Vergnes au mois d'août. Les enfants et les adolescents

Association Loisirs Danses Chanteixoises

Les cours ont lieu **les mercredis à partir de 20h30 à la Boite en zinc.**

Pour cette année est prévue 1h30 de danse découpé comme suit : 3/4 heure danses en couple ; 3/4 heure danses en lignes ; et pour les plus courageux diverses danses apprises au cours des années passées pour continuer jusqu'à tard dans la soirée.

Les festivités prévues pour 2024 :

- Thé dansant le 31 mars avec Bernard RUAL
- Thé dansant le 29 sept. avec Mathieu MARTINIE

Pour nous contacter : loisirdanseschanteixoises@orange.fr



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Pays d'art et d'histoire Vézère ardoise

Réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le Pays d'art et d'histoire à Chanteix

En juin, les élèves de l'école ont bénéficié d'ateliers du patrimoine animés par M. Thomas Jacquement, médiateur culturel. Les deux classes ont travaillé sur l'architecture et l'urbanisme à l'aide de planchettes de bois kapla®. Les enfants de l'ALSH ont fabriqué des bocaux lumineux à insectes avec Mme Agathe Châtelier, médiatrice culturelle. Ces bocaux étaient exposés pendant le Festival aux Champs.

Durant l'été, une soixantaine de visiteurs ont suivi des visites théâtralisées dans la vallée du Brezou. Ces visites font découvrir les richesses naturelles et historiques de la vallée de manière décalée et humoristique.

Elles se sont terminées par quelques musiques proposées par l'artiste Sam Tardien, et une dégustation de produits locaux (dont des produits de la ferme Mèlilotus). Visites proposées par le Pays d'art et d'histoire, l'association Tuberculture et l'Office de tourisme de Tulle en Corrèze.

Le 17 septembre, une visite du bourg de Chanteix a été proposée par M. Wilfried Leymarie, chef de projet, M. Jean Mouzat, maire et M. Jean-Marc Simoneau, élu. Elle était réalisée dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Le public a pu découvrir l'histoire des anciens commerces, l'église et son mobilier, le bâti ancien et le petit patrimoine.

Du 14 au 29 novembre, 80 personnes sont venues voir l'exposition « L'aventure du rail » présentée à la mairie de Chanteix. Elle raconte l'histoire de l'arrivée du train dans l'ouest de la Corrèze et les transformations engendrées pour le territoire. Les élèves ont pu approfondir leur découverte avec un atelier pédagogique.



Présentation du Pays d'art et d'histoire

Le Pays d'art et d'histoire est un regroupement de 47 communes reconnu d'intérêt général. Il fait partie du réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire, mis en place et soutenu par le ministère de la Culture.

Depuis plus de 20 ans, une équipe de professionnels met en place des expositions, des publications et des animations pour faire découvrir ou redécouvrir les richesses de ce territoire corrézien. Le Pays d'art et d'histoire a la volonté de dépoussiérer le patrimoine par des approches mêlant connaissance, découverte et émerveillement.

À travers ce label de qualité, les communes se sont engagées dans une démarche active de connaissance, de préservation et de mise en valeur du patrimoine. Les actions menées visent un public large : les jeunes, les habitants et les touristes. En 2023-2024 le Pays d'art et d'histoire dresse le bilan des 10 années passées afin de renouveler la convention établie avec le ministère de la Culture.

Le Pays d'art et d'histoire en 2023

La fête des lumières participative " Les allumés d'Ussac " a réuni plus de 3 500 visiteurs les 20 et 21 janvier. Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des bénévoles et des professionnels qui se sont mobilisés durant plusieurs mois : les 8 artistes locaux, les 312 élèves de l'école et leurs enseignantes ainsi que plus d'une centaine de bénévoles. La prochaine édition aura lieu en janvier 2024 à Chanteix. Le livret " Parcours Ussac ", édité à cette occasion, est disponible sur le site internet et au siège du Pays d'art et d'histoire.

Entre janvier et juillet, plus de 1 400 élèves ont bénéficié d'ateliers du patrimoine. Leur objectif est de sensibiliser les élèves à l'architecture et au patrimoine grâce à des activités variées (l'urbanisme, le paysage, les matériaux de construction...). Le programme des ateliers du patrimoine 2023-2024 a été présenté le 1er septembre lors de réunion de rentrée des directeurs d'école.

Samedi 1er juillet, l'Assemblée générale du Pah s'est tenue à Arnac-Pompadour. Outre les questions financières, ont été présentés le bilan des actions 2022, les projets 2023 et le renouvellement de la convention signée avec le ministère de la Culture. Enfin, Mme Bernadette Vignal a quitté la présidence du Pays d'art et d'histoire après 10 ans à ce poste. Pour lui succéder, a été élu M. Jean-Louis Lascaux, maire d'Allasac et vice président de l'Agglo de Brive. Il est secondé par Mme Josette Fargetas, maire de Juillac et vice présidente de l'Agglo de Brive.

Les animations grand public ont réuni environ 2 000 visiteurs notamment durant les vacances printanières, estivales et automnales ainsi qu'à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, durant lesquelles a été inauguré le nouveau livret « Parcours Saint-Aulaire ».

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise

24, rue de la Grande Fontaine Manoir des Tours 19240 Allasac

Tél. : 05.55.84.95.66 - e-mail : pah@vezereardoise.fr - site internet : www.vezereardoise.fr

Club Lou Chanteix

Le Club Lou Chanteix a fêté ses 15 ans d'existence le 22 avril 2023 avec un repas gratuit offert aux 136 adhérents présents.

Quant au programme de l'année 2023 légèrement allégé :

- 4 repas
- Concours de pétanque
- Thé dansant
- Loto
- Concours de belote

Reprise de la Section Gym tous les lundis à 18h15.

Les voyages ont pu se dérouler normalement malgré toujours la menace du Covid :

- 2 jours en mai : Cabaret équestre Zagal, Marennes et Rochefort
- 8 jours au Portugal en septembre sous le soleil d'automne, totale réussite.

En cette fin d'année 2023, le Club Lou Chanteix vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.



Corderie de La Rochelle

Comité de jumelage Seilhac-Monédières-Hilpoltstein

Ce mois d'août nous avons eu le plaisir de recevoir une belle délégation de nos amis de Hilpoltstein, trente trois personnes dont une douzaine de tambours de la fête du château (burgfest) ils ont été reçu dans les familles. Ce fut une belle expérience et cela a permis de resserrer les liens entre nos deux communautés. Dans le programme nous avons pu leur faire découvrir les Monédières, l'arborétum de Chamberet, les pans de Travasac, le Saillant les vignes des coteaux de Brive, la préfecture de la Corrèze où nous avons été reçus par le secrétaire général Monsieur Jean-Luc Tarrega. Merci à toutes les personnes qui ont aidé à la réussite de cet échange merci à toutes les municipalités pour leur participation active.



Le 15 octobre s'est déroulé à Chamboulive notre traditionnel vide bibliothèque.

Pour les prochaines semaines et prochains mois quelques dates à retenir :

- 9 et 10 décembre marché de Noël à Seilhac avec une délégation de 4 personnes d'Hilpoltstein
- Courant février assemblée générale
- Le 9 mars soirée choucroute à Lagraulière
- Pour Pâques renouvellement des traditionnelles décorations des fontaines pour les communes qui le souhaitent.

Pour nous joindre :

Jean-Marie Tronche, Président du jumelage

Tel 06 84 09 53 96

Claire Quelin Secrétaire 06 77 18 27 68

Pour apprendre à connaître le jumelage l'adresse du blog <https://jumelagehilpoltstein.blogspot.com/>





CHANTEIX

La saison 2022-2023 s'est déroulée normalement suite aux années de CO-VID. Le club compte 76 licenciés (chiffre stable par rapport à l'année précédente). Les athlètes de toutes catégories ont pu participer à bon nombre de compétitions hivernales et printanières. Le club a pu organiser au mois de mars une compétition au stade Alexandre Cueille de Tulle pour les benjamins-minimes. Une belle réussite et un bel investissement des athlètes ainsi que des parents pour aider à l'organisation.

La section marche nordique attire toujours un grand nombre d'adhérents qui ne souhaitent pas forcément pratiquer en compétition. Cette activité fait partie des sports santé et loisirs. Cette pratique se déroule toute l'année y compris pendant les vacances scolaires.

Vous pouvez retrouver toutes les informations pratiques concernant le club sur le nouveau site internet : acjchanteix.athle.fr.

Le stade est toujours en cours d'aménagement. Les portes de la cage du lancer de marteau sont en cours d'installation. Cela permettra de réorganiser des compétitions de lancers dans les années à venir.

Au niveau performance, de nombreux athlètes se sont illustrés au niveau départemental et régional. Chez les jeunes, on pourra noter les beaux résultats de Clarisse Roucher et Gaël Delanne-Caraminot au niveau régional. Mais aussi le titre de championne régionale à la longueur de Manon Chastanet et la 3^{ème} place, au régionaux cet été, de Manon Marcou au disque. Mais le club remercie tous les athlètes, encadrants et bénévoles pour leurs investissements au cours de l'année.

D'autre part, les clubs de Tulle et de Corrèze intègrent l'entente Corrèze Athlé (déjà composée des clubs de Chanteix, Saint Pantaléon-de-Larche, Bugeat, Ussel AC et Elan Ussel). Cela permettra à nos licenciés de participer à davantage de compétitions et de mutualiser les entraînements sur certaines catégories.



Agenda des Associations

AGENDA 2024 DES ASSOCIATIONS

chanteix Animations
le Comité des fêtes

23/02 - SOIRÉE CONTES
09/03 - SOIRÉE DISCO ANNÉES 80
04/05 - SOIRÉE KARAOKE
~~29/06 - FÊTE DE LA SAINT JEAN~~
19/10 - SOIRÉE THÉÂTRE
24/11 - FÊTE DE L'ARBRE

Club Lou Chanteix

04/02 - CONCOURS DE BELOTE
18/02 - REPAS FARCIDURE
14/04 - LOTO
23/06 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SUIVIE D'UN REPAS

Loisirs et Danses
Chanteixoises

31/03 - THE DANSANT
AVEC BERNARD RUAL

29/09 - THE DANSANT
AVEC MATHIEU MARTINIE

Tuberculture

05/01 - CONCOURS DE BELOTE
14/02 - CONCERT HORTAX
22 AU 24/03 - LA BOITE EN ZINC A 25 ANS
26 AU 27/04 - JEUNESSE EN FÊTE
DÉBUT JUIN - CONCERT / ANIMATION
19 AU 21/07 - FESTIVAL AUX CHAMPS
DÉBUT OCTOBRE - FÊTE DE LA PATATE

Association des
Parents d'Elèves

20/05 - RANDO DES TARTINES
14/06 - FÊTE DE L'ÉCOLE
07/12 - LOTO

Société de chasse

25/02 - REPAS DE LA CHASSE

SURVEILLEZ LE SITE INTERNET.
D'AUTRES ÉVÉNEMENTS ARRIVERONT BIENTÔT!

Ils se sont unis...



Elles sont arrivées parmi nous...

Alexie GOERGÖEN,
née le 20/02/23, « La Borderie »

Romane BOÛCHAREL,
née le 21/08/23, « Le Pradel »

Elya CHASTANG,
née le 06/08/23, « La Bourdaïne »

Agathe BALASSE,
née le 30/09/23, « La Bourdaïne »

Ils nous ont quittés...



Anna SZEZEPANIAK, veuve DRULIOLLE,
décédée le 23/01/2023, « Le Baspeyrat »

Gabrielle MENNEL, veuve PINGUET,
décédée à Uzerche le 15/02/2023, « Le Baspeyrat »

Hubert SOUSTRE,
décédé à Tulle le 23/07/2023, « La Borderie »

Josette Reine VERGNE, épouse ANTENNI,
décédée le 19/11/2023, « Le Moulin du Juge »

Le Maire de CHANTEIX et son Conseil municipal vous souhaitent de

**Ils sont heureux de vous convier à la Cérémonie des vœux du Maire
le dimanche 14 janvier 2024 à 12h30 dans La Boîte en zinc**

La responsabilité des propriétaires d'animaux errants

L'article 1385 du code civil et la loi 99-5 du 6 janvier 1999 (art 8 à 13).

Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage a une obligation de surveillance et il est tenu responsable du dommage que l'animal pourrait causer.

Article R622-2 du code pénal

Le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

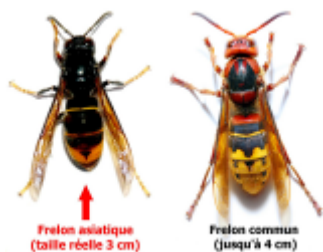


Pensez aux frelons asiatiques avant qu'ils n'arrivent chez vous !!!

Une action préventive précoce plutôt que curative en été

Le frelon asiatique se multiplie et est un prédateur de nos abeilles mais aussi un danger pour nous.

Il ne faut pas le confondre avec le frelon européen qui, lui, est peu agressif avec l'homme, sort à la tombée de la nuit, a le corps jaune et la tête rouge et noire.



Le frelon européen doit être préservé car il participe à la lutte contre le frelon asiatique.

Le cycle biologique des frelons asiatiques est annuel et seules les femelles fondatrices de la nouvelle génération survivent à l'hiver. Elles hibernent dans des endroits abrités et sortent au début du printemps pour fonder de nouvelles colonies. C'est dès le mois de février après les dernières gelées quand les températures attei-

Sentiers et chemins communaux

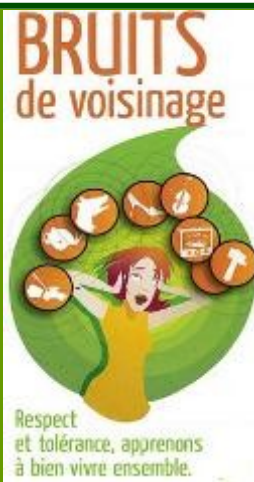
Les motocyclistes doivent respecter nos chemins et nos oreilles.

Ils ne doivent pas mettre en danger les familles en empruntant les sentiers de notre village (loi 91.2 du 3 janvier 1991).

Toute personne circulant sur ces chemins (engins agricoles, cyclistes, deux roues motorisés, quads...) doit adapter sa vitesse.

Le bruit

Les deux roues et les quads sont tenus de respecter la législation concernant les nuisances sonores. Tout véhicule qui paraît exagérément bruyant peut être verbalisé (article 318.3). Le niveau sonore maximum ne doit pas dépasser 80 dBA.





ÉLAGAGE EN BORDURE DE VOIE

Il vous est rappelé que Tulle Agglo assure la compétence voirie depuis 2011. Tulle Agglo porte donc tous les investissements qui sont faits sur la voirie et l'entretien de tous les ouvrages (ponts, ouvrages d'évacuation, signalisation).

L'entretien courant et les interventions ponctuelles sont effectués par les agents communaux qui sont mis à disposition contre compensation financière.

Maintenir un état convenable de la bande de roulement demande des investissements importants qu'il est nécessaire de faire durer dans le temps. L'humidité causée par un couvert arboré excessif est la principale cause de dégradation accélérée de la voirie. Chacun a la responsabilité de sa propriété et de ses plantations. Souvent, nous sommes amenés à faire des courriers pour rappeler ces obligations aux propriétaires riverains qui restent sans suite. Dorénavant, pour une exploitation rationnelle de la voirie, si aucune intervention n'est faite, elle sera ordonnée par la collectivité qui fera suivre la facture aux intéressés.



Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



Extinction de l'éclairage du bourg de 23 h à 6 h afin de diminuer la pollution lumineuse.

HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Les principaux textes réglementaires et législatifs qui régissent les principes et modalités de la gestion des déchets sont regroupés au sein du code de l'environnement qui définit comme **déchet** « toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou a l'intention ou l'obligation de se défaire » et comme **détenteur de déchets** « le producteur des déchets ou toute autre personne qui se trouve en possession des déchets » article L.541-1-1 du code de l'environnement.

Parce que ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Les articles R. 632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent



Constructions sans autorisations d'urbanisme

Articles L.480-I et suivants du code de l'urbanisme

Attention : les contrevenants s'exposent à une amende comprise entre 1 200 € et un montant ne pouvant excéder 6 000 € par mètre carré de surface construite.



En pareille situation, il est préférable d'en informer la mairie en vue de trouver une issue amiable, notamment une régularisation des travaux s'ils sont conformes aux règles d'urbanisme.

Acteurs économiques



COMMERCES ET SERVICES

La Maison Jacquet
TRAITEUR
www.lamaisonjacquet.fr
Le Bourg
19330 CHANTEIX
lamaisonjacquet@gmail.com
06 14 23 02 78

L'atelier de Gaara
création bijoux et accessoires
Justine SOULIAC
150 Rue des écoles
19330 CHANTEIX

LA BORIE DES 4 PATTES
PENSION CHIENS CHATS & NACS
Géraldine MEYNARD
lucier.meynard@orange.fr
https://sites.google.com/site/la-borie-des-4-pattes/
Tel. 06 33 87 72 54
LA BORIE
19330 CHANTEIX
6 km A20 (Zivrie) passage A89

Ets Marc Roche
Le Moulin du Deroc
19330 CHANTEIX
rochemarc@orange.fr
06 08 89 11 00
05 55 29 31 77

DNT Carrosserie
Atelier de carrosserie automobile
350 rue Jean Carou
06 20 67 43 45

Marie-Thérèse BOUYSSÉ
Assistante maternelle
Le Bourg
05 55 29 40 38 97

Melilotus
Plantes Aromatiques
et Médicinales
A. Benavent et J. Barataud
<http://www.melilotus.fr>

Centre d'Orientation et d'Evolution Professionnelle
Coaching
Bilan de Compétences
Outplacement
Certifié Qualiopi
Sophie GODILLON
06 79 36 77 15
sur rendez-vous
9, rue Paul de Soluandy 19 100 Briue La Gaillarde
<http://sophiegodillon.wixsite.com>

Allô Stella Taxi
06 95 29 43 81
Conventionné CPAM
• Transport de malade assis.
• Aéroport et gare sur réservation.

ENTREPRISES ET ARTISANS

Menuiseries PVC-Alu-Bois
Le savoir-faire pour vos fenêtres
Idéal Pose
Fenêtres Portails
Portes Clôtures
Volets Stores
Garde-corps Vérandas
Dominique BORDAS
Chauzu - 19330 Chanteix Port. 06.26.28.56.15
Site : idealpose19.com Tél./Fax 05.55.88.27.15

Plomberie Chauffage
Ets. HAAS
Entretien - Dépannage
Champeaux 19330 CHANTEIX
ulrich.h2as@gmail.com
06 74 76 67 45

SARL DES BARRIERES ROUANNE
XAVIER & BAPTISTE
Terrassement - Assainissement
06 81 54 04 76
sarldesbarrieres@gmail.com

ÉCHAPPÉE BELLE
Façonnage de verre et de cristal
Julie TRUCHET
761 Rue du Martoulet
19330 CHANTEIX

ARBO' CORDES
arboriste grimpeur
Thibaut Julien
06 95 96 54 39
La Borderie
19330 Chanteix
arbocordes@outlook.com
élagage
taille raisonnée
abattage démontage

La municipalité, en soutien au monde économique, publie cette page spéciale «Acteurs de la vie économique de Chanteix». Les acteurs économiques de la commune y sont répertoriés gratuitement. En cas d'oubli, merci de vous adresser à la Mairie.



Acteurs économiques

ENTREPRISES ET ARTISANS

P&P RACING
Spécialiste de la préparation des
moteurs thermiques dans le
secteur de l'automobile
Mr PASCAREL
La Rue—19330 CHANTEIX
06 09 48 05 58

Aurora LASCAUX



reactive.immo, immo.usin@gmail.com
reactive-immo.fr

06.75.19.66.99

Mandataire indépendante

Agence Réactive Immo

Village Immobilier - 45 rue de la République - 47 200 Le Dorat
06 38 94 50 84

Sébastien CHALAUD

TRAVAUX AGRICOLES

Le Bouchailloux 19330 Chanteix
06 19 69 01 65

DOMAINE DES CHAREYROUX
BERGERS BLANCS SUISSES



399 Chemin des Chareyroix
19330 Chanteix



La nouvelle espèce immobilière

Olive-Anne AMBLER

Agent commercial indépendant
oa.ambler@proprietes-privées.com
06 40 05 90 65



0 800 13 06 17

STRESS

- Eczéma
- Anxiété
- Burn-out
- Douleurs
- Insomnie
- Etat dépressif
- Panique

Avec l'hypnose, j'apprends à décompresser et lâcher prise...
GÉRER ET ÉVACUER SES ANGOISSES ET SON STRESS,
ATTÉNUER LA SOUFFRANCE PHYSIQUE ET ÉMOTIONNELLE.
Mais aussi :
RETRouver LE SOMMEIL,
ARRÊTER DE FUMER...

centreaajc

Julie Valadas
brive@centreaajc.com

45, av. Maréchal Foch
19100 BRIVE la GAILLARDE

05 19 07 14 93

www.centreaajc.com

MLTP

Travaux Publics

19330 FAVARS

06.23.08.22.90
mickaelaval@gmail.com

HÉBERGEMENTS, LOISIRS, ARTISTE



À l'Ombre du Tulipier

165 impasse du Bourdet
19330 Chanteix

0689675349

alombredutulipier@gmail.com



Onde claire

Gîte de France

Le Rebours

19330 CHANTEIX

www.gites-de-France.com



Gai murmure

Gîte de France

Le Rebours

19330 CHANTEIX

www.gites-de-France.com

Christelle WABLE

Sculptrice Céramiste

Plasticienne

La forge de chazou



VERTPLEINAIR

Balade Gyropode

06 84 61 89 64

www.vertpleinair.fr/
contact@vertpleinair.fr

AGRICULTEURS

Sylvie BARRAT - Eyzac
Pascal BOSSOUTROT - Le Baspeyrat
Indivision BOURDET
Sébastien CHALAUD - Le Bouchailloux
Laurent DUMAS - Fleygnac

Laurent MARSALEIX - Le Laca
José MAURY - Rochefort
GAEC MELILOTUS - Le Bourg
EARL de Bellevue - Bellevue
Xavier ROUANNE - Les Barrières

La municipalité, en soutien au monde économique, publie cette page spéciale
«Acteurs de la vie économique de Chanteix». Les acteurs économiques de la commune y sont répertoriés
gratuitement. En cas d'oubli, merci de vous adresser à la Mairie.



Chanteix
Décembre 2023